

DOSSIER DE PRESSE



COTEAUX, MAISONS
& CAVES DE
CHAMPAGNE



SERVICE DE PRESSE :

Association Paysages du Champagne

5 rue Henri-Martin

51200 Épernay

Tél : 03 26 77 42 92 Mobile : 06 71 53 13 28

amandine.crepin@paysagesduchampagne.fr

Crédits photos : M. Jolyot

DOSSIER DE PRESSE

COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE, 4

CANDIDATURE AU PATRIMOINE DE L'UNESCO

- Le Patrimoine mondial
- La candidature
- La déclaration de Valeur Universelle Exceptionnelle

LE BIEN, SITES DES COTEAUX HISTORIQUES, 7

DE LA COLLINE SAINT-NICAISE ET DE L'AVENUE DE CHAMPAGNE

- Les coteaux historiques, berceau du Champagne
- La colline Saint-Nicaise, crayères et Maisons de Champagne
- L'avenue de Champagne, voie royale de la « capitale du Champagne »

LA CHARTE DES PAYSAGES DU CHAMPAGNE 10

- S'engager pour répondre aux enjeux des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne
- La Charte, le résultat d'une démarche participative
- Un projet porté par tous

L'ASSOCIATION PAYSAGES DE CHAMPAGNE 11

- Sa genèse
- Les membres de l'association



COTEaux, MAISONs ET CAVES DE CHAMPAGNE CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

À l'automne 2012, l'association Paysages du Champagne a déposé officiellement son dossier, sur recommandation des Ministères, auprès du Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO la candidature des « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne ». L'ensemble des acteurs associés autour de la candidature sont plus que jamais mobilisés pour promouvoir le dossier et espèrent faire partie de la sélection française en janvier 2014. Si sa Valeur Universelle Exceptionnelle était ensuite reconnue par l'UNESCO, le bien dans toutes ses composantes pourrait bénéficier d'un classement au Patrimoine mondial de l'humanité en juillet 2015.

« Les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » sont présentés dans la candidature comme les espaces de la naissance, de la production et de la diffusion commerciale mondiale du vin de Champagne, devenu le modèle des vins effervescents.

Au cœur de l'aire de production, le bien regroupe :

- les coteaux, parmi les plus anciennement viticoles et les plus emblématiques du vignoble champenois, entre Hautvillers et Ay ;
- les ensembles architecturaux et urbains des Maisons de Champagne sur la colline Saint-Nicaise à Reims et sur l'avenue de Champagne à Epernay ;
- les réseaux des caves et crayères de ces trois sites, qui sont les plus grands de la région.

Outre la preuve de la Valeur Universelle Exceptionnelle des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, un programme de mise en valeur, de préservation et d'animation des sites doit être mis en place. Ce programme, validé aujourd'hui par une Charte d'engagement implique les collectivités locales, les institutions économiques mais également les professionnels de la vigne et du vin de Champagne.

L'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne au Patrimoine Mondial de l'UNESCO constitue également un encouragement au niveau local

et international à poursuivre des efforts collectifs pour préserver et valoriser les paysages viticoles, adopter des pratiques de développement durable et porter dans le monde entier l'exemple d'un développement réussi.

LE PATRIMOINE MONDIAL EN DEUX MOTS

Le patrimoine mondial est une appellation attribuée par l'UNESCO à des lieux ou des biens possédant une Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E), c'est-à-dire dignes d'intéresser l'humanité toute entière et sans équivalent dans le monde. L'inscription vise à les protéger pour que les générations futures puissent aussi les apprécier à leur tour.

La liste actuelle comporte 981 Biens dont 38 en France. Parmi eux, l'ensemble Cathédrale Notre-Dame, ancienne abbaye Saint-Remi, palais du Tau à Reims.

En 1992, l'Unesco a fait évoluer la vision du Patrimoine mondial en introduisant progressivement des biens et des paysages culturels étendus ou des sites industriels qui font sens dans la construction de l'humanité.

Cinq sites viticoles ont ainsi été inscrits au patrimoine mondial : l'ancienne juridiction de Saint-Emilion, La Vallée du Haut-Douro, la Côte de Tokaj, Lavaux en Suisse et l'île de Pico dans les Açores.

L'ensemble « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » n'est pas un paysage viticole classique et ne ressemble à aucun d'eux. Ce qui le rend différent et donc unique : il témoigne par l'organisation de ses sites, de la montée en puissance à l'ère industrielle d'un mode de production original qui a imprimé le paysage et donné naissance à un vin mondialement reconnu. C'est la base même de sa Valeur Universelle Exceptionnelle.

LA CANDIDATURE

Un dossier de candidature doit correspondre et satisfaire à au moins un des dix critères de sélection définis par l'Unesco : trois de ces dix critères sont repris pour justifier l'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne sur la liste du Patrimoine mondial.

CRITERE III : Apporter un témoignage unique ou tout au moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue

La forme aujourd'hui visible des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne est le résultat d'un savoir-faire maîtrisé et porté à un niveau extrême de qualité que ce soit dans la mise en valeur d'un sol et de cépages particuliers sous un climat difficile ou dans la mise au point d'une méthode d'élaboration complexe et dans la création d'une organisation professionnelle exemplaire, instaurant un équilibre entre vigneron et Maisons de négoce.

CRITERE IV : Offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'un ensemble architectural ou technologique ou de paysages illustrant une ou des périodes significatives de l'histoire humaine.

Le bien constitue un témoignage rare d'une chaîne de production articulée autour de vignes sur coteaux, d'immenses caves creusées ou voûtées qui forment un paysage souterrain exceptionnel, et d'un urbanisme et d'édifices industriels de prestige, liés à la production et à la commercialisation du Champagne. Le processus historique de développement du négoce a produit un réseau dense d'infrastructures et un patrimoine architectural important.

CRITERE VI : Etre directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle.

Le Champagne véhicule une image symbolique unique au monde. D'abord associé à l'élite et aux cours européennes, à l'art de vivre à la française, ce vin connaît un processus de démocratisation au XX^{ème} siècle et une évolution des représentations qui lui sont associées. Il devient le symbole de la fête et de la célébration, de la réconciliation. La littérature, la peinture, la caricature, l'affiche, la musique, le cinéma, la photographie et même la bande dessinée attestent de cette permanence de l'image du Champagne.

LA DECLARATION DE VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE

La Valeur Universelle Exceptionnelle des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne s'appuie sur une dimension industrielle et se singularise ainsi des paysages viticoles déjà inscrits. En effet, au-delà de leur caractère historique ou de leur esthétisme, ces paysages ont été et sont encore aujourd'hui le point de confluence, entre le rural et l'urbain, entre les pratiques culturelles traditionnelles et les innovations technologiques.

Les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne sont les espaces de la naissance, de la production et de la diffusion commerciale mondiale du vin devenu le modèle des vins effervescents et une référence universelle de la fête. Au cœur de l'aire de production, le bien regroupe les coteaux les plus anciennement viticoles et les plus emblématiques du vignoble champenois, les plus grands réseaux de caves de la région ainsi que les ensembles architecturaux et urbains des Maisons de Champagne sur la colline Saint-Nicaise à Reims et sur l'avenue de Champagne à Epernay, principaux lieux d'élaboration et de diffusion du Champagne à partir du XIX^{ème} siècle.

Sur cette terre d'ouverture et d'innovation, l'essor du Champagne est né de la conjonction, d'un contexte préexistant favorable et de la révolution agricole et industrielle. Le passage d'un produit artisanal, déjà particulièrement apprécié des cours d'Europe et des classes privilégiées, à une production de masse s'est fait tout en s'appliquant à préserver l'excellence du produit. Le système d'élaboration et de commercialisation, inspiré du processus industriel et capitaliste, a profondément marqué l'aménagement du territoire et façonné l'organisation professionnelle et sociale, ainsi que l'économie locale.

Le mode de production particulier du Champagne, comprenant une deuxième fermentation en bouteille, induit toute une organisation de l'activité et de l'espace, avec un développement exceptionnel de caves (environ 370 crayères et 25 km sur la colline Saint-Nicaise, 110 km de caves sous l'avenue de Champagne à Epernay, 10 km sous les coteaux historiques). Ces éléments constituent un des exemples mondiaux les plus représentatifs du patrimoine industriel viti-vinicole, encore en exploitation aujourd'hui.

LA DECLARATION DE VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE
- suite

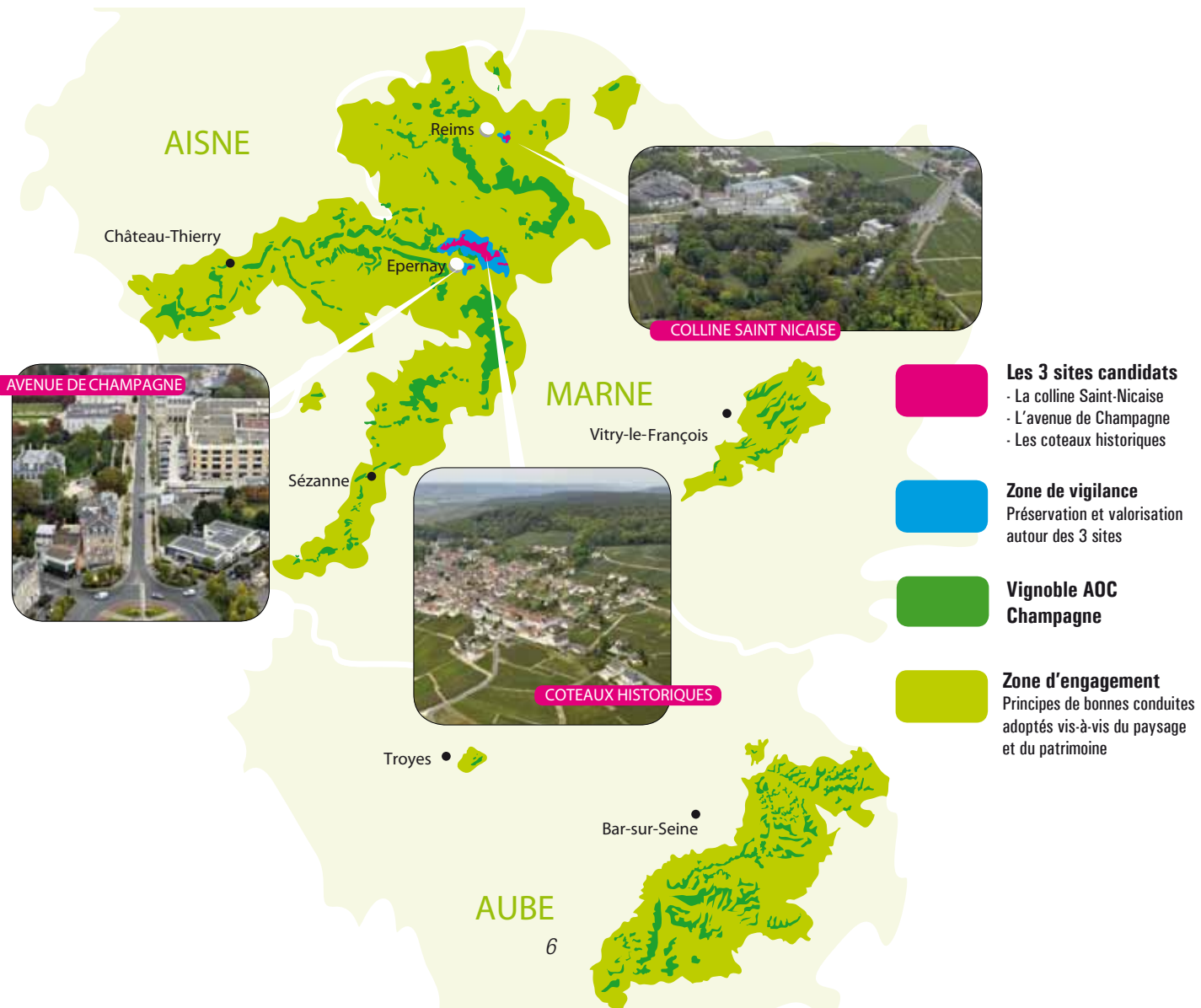
Le processus, initié notamment par les abbayes, a donné naissance, dès le XVII^{ème} siècle, à des savoir-faire innovants en matière de viti-viniculture, qui se sont développés des coteaux aux caves. Il a pris son plein essor à l'ère industrielle, au XIX^{ème} siècle, pour répondre à une demande internationale à la mesure de la notoriété grandissante de ce vin.

La réussite internationale du Champagne, en liant intrinsèquement production et commercialisation, est autant le fait de vigneron - petits ou gros propriétaires récoltants et plus tard coopératives - qui ont su tirer parti de conditions aux limites de la survie de la vigne, que de négociants visionnaires qui ont su amener ce produit à un niveau d'excellence et le diffuser auprès des élites à l'échelle internationale. Ces derniers présentent, pour certains d'entre eux, l'originalité d'être des émigrants, généralement venus d'Allemagne, ou des veuves, rares femmes capitaines d'industrie à cette époque.

L'urbanisme et l'architecture des Maisons de Champagne sont l'expression la plus achevée de l'alliance de la

production et du négoce, en regroupant autour des voies de communication (routes, canaux, voies ferrées) outils de production et de représentation. Cette recherche de la qualité urbaine, architecturale et du cadre de vie se caractérise aussi par l'attention portée à la présence d'espaces verts, de parcs et de jardins. Elle se retrouve aussi, de manière exemplaire, dans le patrimoine ouvrier, relevant du mécénat patronal, comme l'attestent la cité-jardin du Chemin-Vert à Reims et son église Saint-Nicaise décorée par d'illustres artistes de l'époque.

De par son pouvoir évocateur, le Champagne est un symbole universel. Depuis le XVIII^{ème} siècle, où il pétillait pour les cours européennes jusqu'à nos jours où il s'est démocratisé, le Champagne, issu d'un terroir pauvre et maintes fois ravagé par les guerres, est, comme nul autre produit, associé à l'art de vivre, à la fête, à la célébration et à l'image de la France.



LE BIEN, SITES DES COTEAUX HISTORIQUES, DE LA COLLINE SAINT-NICAISE ET DE L'AVENUE DE CHAMPAGNE



Coteaux historiques - Aÿ

L'invention du vin de Champagne, à l'aube de la révolution industrielle, et sa transformation, d'un produit artisanal en une production de masse, tout en s'appliquant à préserver l'excellence du produit, a nécessité une élaboration et une commercialisation intégrant des processus industriels et capitalistiques. Cette évolution a fortement marqué l'aménagement du territoire champenois et l'organisation interprofessionnelle et sociale. Elle a créé un paysage rural et urbain spécifique de type agro-industriel.



Domaine Pommery - Reims

LES COTEAUX HISTORIQUES, BERCEAU DU CHAMPAGNE

La chaîne de production y est représentée par la prégnance du vignoble ainsi que par le patrimoine architectural et les caves. Le patrimoine bâti à l'intérieur des villages illustre avec précision l'ensemble de la filière professionnelle viticole : vendangeoirs, maisons de vignerons, coopératives, Maisons de Champagne (installations de production, caves et bâtiments de prestige). Les marques de la production sont aussi visibles dans le vignoble : essors, bornes, loges de vignerons.

Les coteaux de Cumières à Mareuil-sur-Aÿ constituent le berceau historique et symbolique de ce produit d'exception. L'existence de l'abbaye d'Hautvillers témoigne de son histoire viticole très ancienne et qui a perduré dans le temps. C'est en effet à Hautvillers que le moine bénédictin Dom Pérignon a joué un rôle essentiel dans la genèse du Champagne.

Enfin, ce site présente des caractéristiques spécifiques au vignoble champenois : omniprésence de la craie, disposition et configuration des villages, étagement ordonné de l'occupation du sol, monoculture.



Coteaux historiques - Hautvillers



Crayère Martel - Reims

LA COLLINE SAINT-NICAISE, CRAYERES ET MAISONS DE CHAMPAGNE

Ce site est emblématique de l'intégration spatiale du processus de fabrication du Champagne et de l'intervention des Maisons de Champagne sur la structuration urbaine. Il l'est surtout du « génie champenois » par la réutilisation d'anciennes crayères, véritables cathédrales souterraines longtemps abandonnées, en tant que caves toujours en activité.

Il comprend ainsi l'ensemble des composantes du processus de production industrielle :

- le vignoble, tout proche, qui vient s'établir jusque dans la cité au sein de clos urbains, rythmé par les essors (extrémités des cônes des anciennes crayères, ouvertures par lesquelles étaient extraites les pierres, et utilisées aujourd'hui comme cheminées de ventilation) ;
- des espaces publics majeurs et de vastes parcs,
- la proximité du canal et des voiries pénétrantes et de distribution (notamment le boulevard Henry-Vasnier, route d'Angleterre que Madame Pommery a fait passer à travers sa propriété, et l'avenue du Général Gouraud) ;
- un ensemble de crayères antiques et médiévales, les caves creusées au XIX^{ème} siècle et les galeries de jonction, utilisées comme espaces de vinification et de stockage ;
- des bâtiments industriels, qui jouent aussi un rôle de représentation (notamment démonstration de puissance vis-à-vis de la concurrence) puis progressivement de séduction de la clientèle, à mesure que se développait une démarche commerciale ;
- un habitat patricien des dirigeants des Maisons de Champagne (ici représenté par le Château des Crayères et la Villa Demoiselle) ;
- les témoignages du mécénat et des actions sociales d'entreprises, avec le parc de Champagne, créé pour l'activité sportive des employés de la Maison Pommery, la cité jardin du Chemin-Vert et sa remarquable église Saint-Nicaise, décorée par Lalique et Maurice Denis.

Le patrimoine souterrain présente une ampleur sans précédent (plus de 1 000 puits d'extraction et plus d'un million de m³ de craie extraite). Il constitue aujourd'hui la part prépondérante du patrimoine industriel de la cité. De nos jours, des dizaines de millions de bouteilles sont stockées dans le sous-sol crayeux de cette partie de la ville, à une fraîcheur et une humidité constantes, permettant ainsi aux vins de Champagne une maturation incomparable.



Crayère Charles Heidsieck



Cuverie Pommery

L'AVENUE DE CHAMPAGNE, VOIE ROYALE DE LA « CAPITALE DU CHAMPAGNE »



Avenue de Champagne

La « voie royale du Champagne » est un des exemples les plus achevés de création ex nihilo d'un cadre de production autant aérien que souterrain. En effet, elle regroupe vignes, bâtiments industriels, caves, bâtiments d'accueil et de prestige. Son histoire raconte celle de la naissance, de l'essor et de l'actualité des Maisons de Champagne, tant pour le développement des outils de production, des infrastructures de communication (vers Paris, puis les capitales européennes avant le monde entier) que des immeubles de représentation.

L'AVENUE DE CHAMPAGNE - suite

Cette avenue présente ainsi un patrimoine exceptionnel, en sous-sol comme en surface. Les caves de Champagne, richesse territoriale unique, ont été creusées dès la fin du XVIII^{ème} siècle et durant tout le XIX^{ème}, la nature meuble du sous-sol de craie se prêtant à ces travaux de terrassement, de longues galeries furent réalisées, mettant certaines d'entre elles en communication directe avec le canal, puis avec le chemin de fer.

Les négociants de vins de Champagne qui s'installent dans cette rue, sous le Directoire, ont construit de magnifiques sites de production au-dessus des caves, puis d'élégantes résidences au XIX^{ème} siècle dont les plus majestueuses sont appelées « châteaux ». L'engouement des négociants pour cette avenue entraîne une véritable concentration d'établissements, confortée d'ailleurs par la présence du canal et du chemin de fer.

L'avenue de Champagne, ancienne route d'Allemagne (route royale de Paris à Metz et à Sarrebrück, puis Nationale 3) constitue une voie séculaire pour le transport de marchandises mais aussi pour les intrusions de l'Histoire (invasions et conflits dévastateurs) : la Champagne a notamment payé un très lourd tribut lors des dernières guerres, qui ont ravagé sa population, son territoire et son économie. Cette voie de communication remarquable, empruntée depuis des siècles pour entrer ou sortir de la ville, matérialise les relations commerciales avec la capitale et avec toute l'Europe.

Par la beauté des bâtiments qui la bordent, entre cour et jardin, l'agrément de ses parcs, ses échappées sur le vignoble, et sa récente remise en valeur, elle est représentative de l'importance du négoce dans le développement du Champagne.



Caves Boizel



Château de Pékin



Caves Pol Roger



Ancien cellier Piper



Orangerie Moët et Chandon



Maison de Castellane

LA CHARTE DES PAYSAGES DU CHAMPAGNE

L'inscription d'un bien sur la liste du Patrimoine mondial entraîne de nombreuses retombées positives pour l'ensemble du territoire concerné. Elle suppose en retour un engagement ferme des acteurs à préserver et à valoriser ce bien commun.

La mise en place d'une stratégie de gestion est indispensable pour la conservation et la mise en valeur des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne. Elle prend la forme d'une Charte pour l'ensemble des communes volontaires appartenant à l'aire d'appellation d'origine contrôlée Champagne. Cette Charte ne constitue pas un niveau supplémentaire de prescriptions mais un instrument de « management » territorial. La Charte est un document d'orientation qui n'est pas opposable aux tiers mais contribue à ce que chacun des acteurs du territoire prenne conscience de la valeur du site et le gère comme tel à tous les niveaux de décision.

La Charte intègre la prise en compte du patrimoine du Champagne, dans la gestion viti-vinicole et l'aménagement du territoire, au travers d'un système basé sur la pédagogie et le volontariat. L'échelle de la Champagne viticole permet la mise en place d'une gestion cohérente et pertinente en termes de protection patrimoniale, paysagère, environnementale, touristique et culturelle. De plus, la Charte se veut proche du citoyen, décentralisée, incitative, pluridisciplinaire et orientée vers le paysage quotidien.

S'ENGAGER POUR REPENDRE AUX ENJEUX DES COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE

Le but de la Charte Paysages de Champagne est de fédérer les collectivités, les institutions publiques et privées ainsi que la profession viti-vinicole et d'aboutir à une stratégie active de développement régional afin de :

- renforcer la visibilité et la reconnaissance d'un paysage construit par le travail des hommes,
- valoriser le terroir exceptionnel, un savoir-faire sans pareil et une organisation interprofessionnelle à la pointe de l'innovation,

- assurer la protection et la sauvegarde du patrimoine naturel, bâti, industriel, en milieu rural et urbain et le mettre davantage à l'honneur,
- développer et diffuser l'identité de la Champagne viticole,
- assurer la diversification des ressources économiques par le développement du tourisme et soutenir la filière viticole, pourvoyeuse d'emploi,
- encourager les pratiques culturelles et viticoles durables,
- transmettre aux générations futures cet héritage matériel et immatériel dans toute sa richesse.

Afin de parvenir à une gestion durable du territoire champenois, tant sur le plan urbanistique, environnemental, économique, social et culturel, il est demandé aux différents acteurs de respecter les valeurs exprimées par le projet Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, de s'engager à intégrer les recommandations de la Charte dans leurs modes de gestion propres.

LA CHARTE, LE RESULTAT D'UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE

L'association Paysages du Champagne a rencontré et rassemblé les partenaires locaux et la population, afin d'identifier les atouts et les faiblesses du territoire, et de construire en partenariat avec l'ensemble des acteurs un système de gestion partagé et efficace pour préserver et valoriser le bien et sa zone élargie.

- La Charte est issue d'un large processus de concertation :
- Plus de 3000 personnes ont été rencontrées lors de réunions organisées dans l'ensemble des communes viticoles ;
 - Des ateliers pédagogiques ont été initiés pour transmettre les bonnes pratiques aux principaux aménageurs de la Champagne viticole, à savoir les viticulteurs, les responsables des coopératives et les élus ;
 - Les principaux axes de la Charte ont été définis à l'issue de tables rondes réunissant représentants de l'Etat, collectivités locales, associations, professionnels viti-vinicoles, chambres consulaires, professionnels de l'urbanisme, du tourisme et universitaires.

UN PROJET PORTÉ PAR TOUS

La population locale soutient massivement la candidature

L'association Paysages du Champagne a créé des outils permettant à tous d'apporter son soutien moral à la candidature. Des bons de soutien ont été distribués dans toute la Champagne pour recueillir le soutien des Champenois et des touristes.

L'association Paysages du Champagne s'associe à de nombreux événements locaux pour faire connaître sa démarche (Rendez-vous des Jardins de Champagne, Journées du Patrimoine...).

Les communes de l'AOC Champagne adhèrent à l'Association

Les 319 communes constitutives de l'aire de l'AOC Champagne ont été sollicitées pour adhérer à l'association. Plus de la moitié des communes ont d'ores et déjà validé leur adhésion.

Création d'outils de connaissance pour valoriser les patrimoines de Champagne

Différents guides et référentiels ont été créés pour sensibiliser et accompagner les porteurs du projet. Ils sont consultables sur www.paysagesduchampagne.fr.

Un film a été réalisé par l'association pour partager les valeurs fondamentales avec le plus grand nombre. Il est accessible par tous sur la chaîne « You Tube » de l'association. Les collectivités, les offices du tourisme, les vignerons et les

Maisons de Champagne l'utilisent également et il est diffusé à l'international via l'interprofession.

Des projets pédagogiques seront mis en place. Un concours sera ainsi lancé en 2013 sur le patrimoine du Champagne. Peintures, expositions, films et affiches seront réalisés par le grand public.

L'ASSOCIATION PAYSAGES DU CHAMPAGNE

SA GENESE

A l'initiative du Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne, une équipe d'experts a commencé à travailler dès 2006 sur l'opportunité et la faisabilité d'une candidature au Patrimoine mondial de l'humanité.

L'association Paysages du Champagne a été créée en 2007 pour structurer la démarche, jouer un rôle mobilisateur et fédérateur auprès de tous les protagonistes du périmètre de l'aire AOC Champagne. Cette association, gérée à parité entre les collectivités locales et les professionnels de la filière viti-vinicole, a eu pour mission d'élaborer le dossier de candidature, d'organiser et de planifier une gestion efficace et durable des Paysages du Champagne. C'est cette dynamique qui est à l'origine d'une prise de conscience et d'une démarche collective associant les acteurs du territoire, les décideurs publics, les universitaires et les associations concernées.

LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

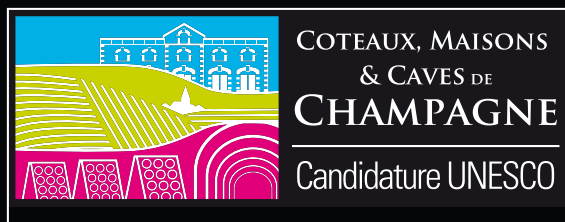
L'association est composée de 4 collèges :

- **Les membres fondateurs** : le Conseil Régional de Champagne-Ardenne, les Conseils Généraux de la Marne, de l'Aube et de l'Aisne, la ville de Reims, la ville d'Épernay et le Comité interprofessionnel du vin de Champagne (CIVC), qui réunit le Syndicat Général des Vignerons (SGV) et l'Union des Maisons de Champagne (UMC) ;
- **Les membres associés** : les communes ou groupements de communes situés dans l'aire de production AOC Champagne et Châlons-en-Champagne ;
- **Les membres de droit** : l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO), le Parc naturel régional de la Montagne de Reims ;
- **Les membres d'honneur** : les personnes physiques ou morales agréées par l'assemblée générale, qui contribuent de manière déterminante, par leur action ou leur soutien financier, à la réalisation des objectifs de l'association, tels que le Syndicat Général des vignerons (SGV), l'Union des Maisons de Champagne (UMC), la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Champagne-Ardenne, les services de l'Etat ;

Les membres fondateurs et associés participent aux assemblées générales. Les membres de droit et d'honneur y sont invités avec voix consultative.

L'association Paysages du Champagne est présidée par **Pierre Cheval**.

Viticulteur à Aÿ où il dirige le Champagne Gatinois, il a été pendant plusieurs années administrateur du Syndicat Général des Vignerons avant d'en être le vice-président. Pierre Cheval fut également le deuxième vigneron à être Commandeur de l'Ordre des Coteaux de Champagne et il a présidé le Lycée Viticole de la Champagne à Avize jusqu'en 2012. En outre, depuis 1989, Pierre Cheval est 1^{er} adjoint au maire d'Aÿ.



Association Paysages
du Champagne UNESCO

5, rue Henri Martin
51200 Epemay
tél. : 03 26 77 42 89



» DEVEenez
AMBASSADEUR !

- SOUTENEZ LA CANDIDATURE
ET MOBILISEZ VOTRE ENTOURAGE

www.paysagesduchampagne.fr

- DÉCOUVREZ LES VIDÉOS DE LA
CANDIDATURE SUR :

www.youtube.com/paysagesduchampagne



COTEAUX, MAISONS
& CAVES DE
CHAMPAGNE

Membres fondateurs

